

BULLETIN CRITIQUE

Comte Waclav Seweryn RZEWUSKI, *Impressions d'Orient et d'Arabie. Un cavalier polonais chez les Bédouins, 1817-1819*, texte établi par Bernadette Lizet avec Françoise Aubaile-Sallenave, Piotr Daszkiewicz et Anne-Elisabeth Wolf à partir du manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Pologne, Paris, José Corti-Muséum d'histoire naturelle, 2002, 711 p., ISBN 2-7143-0797-3.

Entre Orient et Occident : le voyage de Rzewuski

L'existence du récit de voyage accompli par Seweryn Rzewuski au début du XIX^e siècle était connue de quelques érudits, mais on savait que s'attaquer à la publication des deux gros volumes écrits en français, illustrés par l'auteur et conservés à la bibliothèque de Varsovie, était une rude tâche. Il a fallu que Bernadette Lizet, directrice de recherche au Muséum d'Histoire naturelle, se trouvant en Pologne où elle menait des recherches sur le cheval de travail en Europe, voit une partie des illustrations exposées, puis le texte manuscrit, pour qu'elle prenne l'initiative de son édition et s'entoure de spécialistes pour mener à bien une publication dont le résultat s'avère d'une qualité exceptionnelle. Piotr Daszkiewicz est intervenu en qualité d'historien de la vie culturelle et politique de la Pologne et plus particulièrement de l'histoire des voyageurs scientifiques, Françoise Aubaile-Sallenave a participé à l'édition d'une manière générale et elle a lu, restitué, ou traduit des termes arabes écrits ou transcrits d'une manière souvent inégale par Rzewuski, tandis qu'Anne-Elisabeth Wolf a décrypté le manuscrit dont elle envisage la mise en ligne dans sa version intégrale avec ratures et variantes.

L'ouvrage appartient en effet à un genre littéraire polonais appelé *sylwa*, qui comprend les mémoires, les carnets, le journal – à la fois chronique de la famille et de l'époque – que les membres de l'aristocratie polonaise tenaient, génération après génération, et qui n'étaient pas destinés à être publiés. La note 11 de la page XIII nous apprend que la plupart de ces *sylwa* disparurent en 1944 dans l'incendie des bibliothèques de Varsovie, ce qui rend d'autant plus précieuse l'édition du texte de Rzewuski. Les éditeurs ont mis au point une méthode pour procéder à cette édition : ils ont volontairement omis plusieurs passages – digressions ou redondances –, de même qu'ils ont réuni des textes épars concernant le même sujet, sans toutefois trahir l'original, afin de proposer un texte cohérent et accessible au lecteur. Les règles de cette édition sont clairement exposés en introduction (p. VII à XLV) : par exemple, p. XIII, il est précisé que le passage dans lequel l'auteur parle de son lien de parenté avec son oncle, le comte Potocki, auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse* n'a pas été conservé car étranger au sujet. D'autre part, les édi-

teurs ont introduit titres et intertitres afin de rendre le texte clairement lisible. Ils ont conservé en annexe des documents intéressants tels (p. 657-671) le catalogue de la bibliothèque du Comte Rzewuski. On trouve, à titre d'exemple, parmi les quelque quatre-vingts ouvrages recensés : des récits de voyage, une version italienne de la *Description de l'Afrique* par Léon l'Africain, les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte* d'E.-M. Quatremère (ils ont été publiés en 1811), ou encore un manuscrit des *Mille et une nuits* en 4 volumes, confisqué par la suite à ses descendants en 1918, et qui se trouve actuellement intégré dans les fonds de la Bibliothèque Impériale de Saint-Petersbourg.

Le livre, qui compte 711 pages, se compose de deux parties : tout d'abord le récit de voyage, avec des chapitres qui parlent de rencontres avec divers personnages hors du commun et, d'une manière générale, prouvent l'immersion du voyageur dans le monde bédouin. Ce sont les chapitres 1 à 16, depuis « Coup d'œil sur l'Arabie », « Les Arabes Bédouins », « Mon histoire chez les Bédouins », « Portrait de Lady Esther Lucie Stanhope », « Voyage à Palmyre », « Les Druzes » etc. jusqu'à « La ville de Damas ». Dans la deuxième partie, dans les chapitres qui suivent, Seweryn Rzewuski est « homme de cheval », et il rédige là un véritable traité sur les chevaux : chapitres 17 : « Nomenclature des races de chevaux orientaux, d'Asie et d'Afrique dont il sera question dans cet ouvrage », 18 : « Traditions des Arabes Bédouins sur leurs chevaux », 19 : « Nom des races des Nejdīs Koheilans » etc.

Son itinéraire : il est parti de Podolie, actuellement en Ukraine, en 1817, pour aller chez les Bédouins nomades d'Arabie acheter des chevaux dont il vante les qualités : leur « noblesse », leur capacité à « régénérer » les autres races, leur efficacité dans l'action militaire. Son point de vue est celui du Bédouin, et non de l'ami des Bédouins, tant l'identification est évidente, voulue, appréciée. Rzewuski a pris un nom arabe ; ou bien on le lui a donné : il est Tāj al-Fakhr (traduit dans l'ouvrage : « couronne de gloire »). L'autre nom, qu'il s'est sans doute attribué : 'Abd al-Nischaane (il l'écrit *nāṣān* en caractères arabes, reproduit p. 7 sur le fac-similé d'une couverture d'ouvrage qu'il intitule : *Sur les chevaux orientaux et provenants (sic) des races orientales*), n'est pas un nom musulman : le terme 'abd, littéralement « serviteur [de Dieu] » est toujours suivi de l'un des 99 Noms Sacrés d'Allāh : *al-Rahmān*, *al-Raḥīm*, etc.

Le fait qu'il ne propose aucune traduction à ce nom, son nom, est d'autant plus curieux que tout au long de son ouvrage, on le voit bien dans les listes de termes techniques reproduites en fac-similé, il éprouve toujours le besoin de traduire, de préciser le sens de chaque mot dans la langue arabe : la liste des tribus bédouines, dont il écrit les noms en arabe, avec leur transcription, le nombre des tribus, le nom de leurs chefs. Ailleurs, il dessine de sa plume un Bédouin avec son cheval, sa lance, son fils, avec la légende : « deux Bédouins allans (*sic*) à une expédition lointaine » et on voit deux frêles silhouettes à cheval tenant une lance à la main, le ciel est représenté par une seule étoile au-dessous de laquelle est calligraphié son nom en arabe *al-kawkab*. Au chapitre 19, p. 431 à 441, il donne le nom des races des chevaux Nejdīs Koheilans : on a la liste manuscrite en fac-similé, là encore grande précision et souci de traduire : à gauche le nom des juments qui ont eu une postérité fameuse, leur nom en graphie arabe avec sa transcription, l'une et l'autre parfois approximatives et, dans la colonne de droite, leur signification : un exemple : « Kuheyl, jument, prend son nom de *Koheyl* qui veut dire Poix ou Naphte dont on enduit les chameaux [...] » ; plus loin : « Koheil Scheich » [*šayḥ*], avec

l'explication, toujours écrite de sa main : « La Fondatrice de cette branche appartenait à un Vieillard, qui fesoit des coups fameux en Guerre ». Mais ce besoin de traduire a amené l'auteur à quelques excès quand il a tenu à retrouver une signification jusque dans les noms propres de lieux : il s'interroge avec raison, p. 164-165, sur l'orthographe et le sens de Sahyûn, « fort qui couronne la montagne », mais quand il veut retrouver, p. 153, le sens d'une racine arabe dans Tedmor/Palmyre et une idée de malheur dans le mot Ḥawrân/le Horan, nom de la région qui s'étend au sud de Palmyre, l'attention des éditeurs est alertée (p. 160, notes 1 et 2).

La qualité des récits qui composent l'ouvrage offrent au lecteur, même à celui qui n'est pas un passionné du cheval, un charme peu commun, car on s'identifie au voyageur, on est comme impliqué dans un scénario de film avec une trame dramatique accompagnée d'indications sur les sources à consulter en contrepoint de certains épisodes. Ainsi, le récit du pèlerinage que Rzewuski a accompli dans la caravane partie de Damas jusqu'à La Mekke foisonne de vie. L'auteur sait à la fois mener sa narration et lui donner une dimension scientifique et humaine à la fois. Ainsi p. 121-122 : « Pour le détail des cérémonies du pèlerinage dans la Mekke et à l'intérieur de la Sainte Kaabah, j'engage le lecteur à consulter le *Voyage* du célèbre Ali Bey que j'ai soigné pendant les trois derniers jours de sa vie. Il ne serait pas non plus inutile de jeter un coup d'œil sur ce que dit Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie* ». Des listes manuscrites jalonnent le texte : par exemple, p. 65, un titre : « L'Arabie renferme des trésors immenses » et une liste chiffrée des recettes perçues par les Bédouins pour le passage des caravanes, la vente de chameaux, l'idée que des trésors restent enfouis à jamais du fait que les tribus se déplacent et que, parfois, elles ne peuvent pas récupérer des fortunes dont elles seules connaissent l'emplacement. Avec des chapitres comme « Influence du climat sur les chevaux de l'Arabie en général », l'accent mis sur le rôle de l'air, de l'eau, de la nourriture et de la qualité du sol, l'ouvrage s'inscrit dans la perspective des oeuvres naturalistes qui ont fleuri au XIX^e siècle et il apporte quantité d'informations, toujours sous-tendues par la réflexion de l'homme qui veut tirer une morale de son aventure.

De la main de l'auteur, cartes, dessins, paysages, 131 vignettes en noir et blanc avec leurs légendes, tableaux et listes jalonnent et animent le texte. Entre les pages 338 et 339 les éditeurs ont inséré le magnifique cahier central de 50 illustrations en couleurs qui occupent 32 pages : on en trouve des exemples flamboyants sur l'un des sites Web consacrés à Rzewuski. Les illustrations et les vignettes sont tracées au trait, à la plume, à l'aquarelle, au lavis. Anecdote : on voit (p. 103) un autoportrait qui représente Rzewuski, visage aigu et interrogateur, on le devine en costume bédouin, avec la légende : « c'est moi ». On le retrouve, sans indication d'identité, de profil, coiffé d'un kéfiyé (p. 533), à la fin d'une liste manuscrite intitulée « Division des poils des chevaux ».

Le glossaire des mots arabes, turcs et polonais qui accompagne l'ouvrage en annexe a été établi par Françoise Aubaile-Sallenave. Il permet au lecteur non arabisant de retrouver les termes originaux et d'en mieux comprendre le sens grâce à des définitions brèves et claires. Si la transcription des termes arabes est inégale, c'est que les éditeurs ont pris le parti de respecter le texte écrit par Rzewuski et reproduit en l'état dans les listes ou dans les légendes des illustrations, avec plusieurs transcriptions de l'arabe, et parfois carrément la transcription de la forme

dialectale de certains mots. Les éditeurs auraient pu se référer à la langue arabe classique, le parti-pris a été de rester au plus près de la langue pratiquée par Rzewuski, ce qui entraîne certains flottements ; quelques exemples : on aurait pu écrire dans l'index des mots arabes : *ḥil'a* pour « robe d'honneur », *ṣabāh* pour « matin », *ḍū l-fiqār* : nom d'un sabre fameux, *nimr* ou *namir* pour la panthère, *'idda* ou *'adad* pour « nombre », et rectifier certaines transcriptions de titres d'ouvrages, tel *Kūtāb Kāmil al-Sinā'atayn* d'Ibn al-Bayṭār que Rzewuski transcrit de sa main, p. 529 : *Kamal El Sanaatin*, et repris dans les pages consacrées à la bibliothèque personnelle de Rzewuski, p. 658, sous le nom de Abou Bekr Ibn Bedr, mais le lecteur non arabisant s'y serait-il retrouvé ? On aborde là une question délicate, car de telles « rectifications » sur le modèle de la langue arabe classique auraient pu entraîner une réécriture préjudiciable au respect du texte. Un détail : parmi les dictionnaires cités, on est heureux de trouver la mention du dictionnaire arabe-français de Kazimirski, un dictionnaire qui date du début du siècle dernier, plusieurs fois réédité et dont l'usage est en effet toujours à recommander.

On trouve en fin d'ouvrage une bibliographie et plusieurs index dont celui des illustrations et, p. 655-666, un index inhabituel : celui des notes qui, à la fin de chaque chapitre, jalonnent l'ouvrage avec le nom de l'auteur de ces notes, ce qui dit bien la rigueur qui a présidé au travail de collaboration mené sous la responsabilité de Bernadette Lizet.

L'impression que l'on garde à la lecture de l'ouvrage : un souffle épique, l'évocation d'un monde où la nature et les êtres sont en harmonie, un foisonnement d'informations, une intensité dramatique perceptible dans les récits d'événements politiques, la beauté des illustrations. Les éditeurs ont manipulé l'objet manuscrit avec délicatesse, ils ont su donner sa place à l'autographe et mis en valeur les différentes facettes du talent de l'auteur. Enfin, les deux maisons d'édition, Corti et le Muséum, avec leur conception raffinée de la mise en page des textes et des images, ont réalisé là un livre magnifique.

C.N.R.S.

Jacqueline SUBLET

MUWAYLIHĪ, *Ce que nous conta 'Isā Ibn Hichâm, chronique satirique d'une Égypte fin de siècle*, traduit par Randa Sabry, préface de Luc-Willy Deheuvelds, Paris, Éditions du Jasmin (coll. « Le Simoun »), 2005. 394 p.

Les grands textes de la *Nahḍa*, œuvres fondatrices de la modernité arabe qui sont restées longtemps affaire de spécialistes, sortent désormais du cercle des seuls arabisants et sont offertes en traduction auprès du public cultivé : après le *Ṭahlīṣ al-Ibrīz* de Ṭaḥṭāwī traduit par Anouar Louca chez Sindbad en 1988, puis *al-Sāq 'alā l-sāq* de Fāris al-Šidyāq traduit par René R. Khawam pour les éditions Phébus en 1991, voici une traduction fort attendue de la troisième œuvre phare de cette époque : le *Ḥadīṭ 'Isā b. Hišām* de Muḥammad al-Muwayliḥī, qui sort à Paris trois ans après la publication au Caire d'une édition critique préparée par Roger Allen et faisant étant des variantes textuelles (Muḥammad Ibrāhīm al-Muwayliḥī, *al-Mu'allafāt al-kāmila*, Le Caire, al-Mağlis al-a'lā li-l-ṭaqāfa, 2002).

Il faut le dire en préambule : la traduction de Mme Randa Sabry est tout à fait remarquable ; le français y est étincelant, précieux, riche, châtié, astucieux. Des notes sur la traduction explicitent et justifient les parti-pris adoptés, dont celui de ne pas traduire la partie tardive du *Ḥadīṭ* consacrée à Paris. La fidélité au texte est totale. Le *sāq* arabe y est rendu quand cela est possible par des assonances et allitérations dans la phrase française. Les vers qui émaillent le texte sont rendus le plus souvent en alexandrins rimés, sans déperdition notable de sens. Les jeux de mots sont adroitement adaptés : à titre d'exemple p. 41 les mots français « casiers » et « coursiers », assez proches phonétiquement pour justifier une confusion, rendent la méprise du Pacha sur le sens de *sawābiq* ; p. 279-280 « les emmener à travers la ville » / « les mener par le licou » pour rendre le jeu de mot *aṣḥabahumā / aṣḥabahumā*, etc.

Les fautes de traduction, inévitables dans un ouvrage de cette ampleur, sont rares. Il en est qui résultent d'une lecture trop confiante du texte arabe imprimé, déparé de quelques coquilles reproduites d'édition en édition et qui auraient dû attirer l'attention de la traductrice : par exemple, p. 270 cette énigmatique *kabamā* demandée par le naïf maire de province dans un restaurant du Caire, simplement transcrite en italique dans la traduction, alors qu'il s'agit probablement d'une faute de l'édition (*kabāb* ?), le mot étant d'ailleurs absent de l'édition R. Allen. De même, p. 281 le « duc Raouf Brook » est un personnage bien intrigant avec son prénom égyptien et son patronyme britannique ; mais le texte arabe étant *الدوق رؤف بروك* ce qui ne correspond pas à l'orthographe égyptienne de Raouf (*رعوف*), on peut supposer ici qu'il s'agit d'une mauvaise lecture du *الدوق أوف بروك* donc le « Duke of Brooke ». L'édition de R. Allen donne d'ailleurs simplement « *الدوك بروك* ».

Sur une trentaine de pages dépouillées dans le détail, on relève ces erreurs :

p. 271 : *fa-tastahriḡuhā wa lā ta'kuluhā* traduit « Après quoi ils les mangent » au lieu de « mais ne les mangent même pas ».

p. 279 : *lā zāla afandīnā fī aṣ'ad ḥāl wa aṣ'am bāl* traduit « Effendina jouit toujours de la santé la plus heureuse et de l'humeur la plus joyeuse » alors qu'il s'agit d'une valeur optative de l'accompli.

p. 295 : *ya'tūhi bi-l-zuḡāḡāt azwāḡan fa-yafuddu 'anhā l-fidām* traduit « ... et couvre lui apporter des bouteilles par paires, qu'il dépoussiérait ... » alors que le *fidām* est

le linge par lequel le vin est filtré, topos de la poésie bachique, désignant ici ironiquement le bouchon d'une bouteille de Cognac.

Cette dernière erreur, bénigne, amène en fait au reproche essentiel qu'on puisse adresser à ce travail, posant indirectement la question du lectorat supposé. En dépit de l'argument publicitaire de quatrième de couverture « le premier roman arabe enfin traduit en français » et la transformation d'une argumentation savante de L.-W. Deheuvels en slogan « un chef-d'œuvre absolu », il est possible mais réducteur de lire cette pérégrination ironique à travers les rues et les institutions égyptiennes au tournant du XX^e siècle comme un roman de Nağīb Maḥfūz. Le lecteur moderne, même arabisant, ne possède bien souvent ni la culture classique acquise à la *Madrasat al-Anğāl* ou adossé aux colonnes d'al-Azhar, ni la connaissance intime des événements qui secouent le Caire de 1898 à 1900 pour accéder directement au sens et surtout à l'implicite. C'est là une lecture qui demande médiation ; or, l'appareil de notes qui accompagne la traduction et la commente, s'il ne comporte aucune erreur, est cependant quelque peu insuffisant, aussi bien pour le lecteur non informé que pour l'arabisant exigeant, qui attendra plus. L'intertextualité coranique est correctement signalée, mais nombre d'allusions culturelles demeurent obscures. Une grande quantité de vers identifiables dans les anthologies poétiques – et désormais assez aisément grâce aux outils informatiques modernes – demeurent sans références, en dépit de leur traduction élégante. Des particularités culturelles de l'Égypte à la fin du XIX^e siècle ne sont pas explicitées, rendant le texte parfois peu intelligible (par exemple, que représente précisément le rendement des champs de coton p. 282-3 ?). Des personnages publics célèbres à la fin du XIX^e siècle auxquels il est peut-être fait allusion dans le texte devraient être identifiés : le *šayḥ mutaḥallif*, « resté en retrait » du chapitre 23 consacré aux noces et qui développe, contrairement à ses collègues, un argumentaire favorable à la musique et au chant ne serait-il pas un écho de Muḥammad 'Abduh ? Ces comédiens-chanteurs raillés dans le chapitre « Le Maire au théâtre », qui représentent les héros de l'histoire musulmane en amoureux transis et chantent comme lecteurs du Coran, ne seraient-ils pas une perfide allusion à la troupe du légendaire *Šayḥ Salāma Ḥigāzī*, qui interprète à cette époque la « tragédie chantée » *Šalāh al-Dīn al-Ayyūbī* sur un livret de Nağīb al-Ḥaddād ? Ce vieil homme qui se laisse séduire par une femme de mauvaise vie p. 297–298 dans le chapitre 28 « Le maire dans la salle de danse » pourrait-il être une pique envoyée au *Šayḥ 'Alī Yūsuf*, ennemi des Muwayliḥī ?

On s'étonnera aussi de la disparition dans la trop courte introduction (8 pages) – comme sur la couverture – du prénom de l'auteur, toujours simplement désigné « Muwayliḥī », ainsi que de l'absence de données biographiques succinctes permettant de mieux saisir son parcours.

Ces réserves mises à part, il s'agit là d'un travail de grande qualité qui doit être salué.

Miguel VEGA MARTÍN, Salvador PEÑA MARTÍN & Manuel C. FERIA GARCÍA, *El mensaje de las monedas almohades. Numismática, traducción y pensamiento islámico*, Cuenca, éd. de la Universidad de Castilla-La Mancha, 2002, 349 p.

L'ouvrage présenté ici traite de l'idéologie almohade telle qu'elle est développée sur les légendes des monnaies. La préoccupation principale des auteurs est de comprendre la notion d'*amr* – omniprésente dans tous les sources almohades (épigraphe, monnaie, lettres de chancellerie, chroniques . . .) –, de revoir la traduction traditionnelle (« ordre », « empire », « pouvoir ») et d'en proposer une nouvelle correspondant mieux à ce que l'on sait des fondements politico-religieux de la dynastie califale almohade (1130-1269), qui a dominé le Maghreb et al-Andalus, depuis ses capitales de Marrakech et de Séville.

Dans un premier chapitre, les auteurs s'interrogent sur le sens qu'il convient d'attribuer à certaines légendes des monnaies d'argent (*dirham*) almohades. Ils passent ainsi en revue les descriptions traditionnelles des monnaies et les traductions des légendes qu'ont proposées les spécialistes du XIX^e siècle à nos jours, puis ils font une rapide histoire des études numismatiques andalouses au cours des deux derniers siècles. Ils insistent à juste titre sur l'originalité (bien connue au demeurant) des monnaies almohades. En effet, par rapport aux modèles émiraux et califaux omeyyades, taifas et almoravides antérieurs, la monnaie d'argent almohade se caractérise par une grande simplification : pas d'inscription sur l'ourlet et, surtout, pas de date, pas de mention du dirigeant responsable de la frappe, ni de citations coraniques, tous ces éléments se trouvant sur les dirhems de l'époque omeyyade (756-1031). Paradoxalement, cette simplification du contenu s'accompagne de l'utilisation d'éléments linguistiques qui n'ont aucun précédent dans la frappe andalou-sienne ou nord-africaine antérieure. Les légendes de l'avers et du revers révèlent un haut degré d'élaboration à base de symétries, de parallélismes, de répétitions et de gradations, procédés que les auteurs décrivent en détail. Ils soulignent la musicalité des légendes almohades – répétition du terme *Allāh* à la rime de trois éléments d'une face, reprise de ce terme au premier vers de l'autre face, puis énumération par ordre de grandeur décroissante : *Allāh*, *Muḥammad*, *Mahdī*¹ – et ils rappellent la nécessité d'être rigoureux dans les traductions – dans les études traditionnelles, le respect des rimes n'a pas été systématique ; de plus, le terme *Allāh* a parfois été traduit par « Dieu », parfois il a été conservé dans sa forme arabe et cela au sein d'une même étude . . . – ; ce sont là des précisions méthodologiques importantes, qui concernent d'ailleurs toutes les traductions des sources médiéva-les et qui sont trop souvent oubliées par les spécialistes.

Le chapitre 2 porte sur le sens du mot *amr* et recense toutes les définitions données dans les dictionnaires arabes existants, médiévaux ou modernes. Les auteurs notent que, dans un premier temps, la connotation « belliqueuse » (« empire ») a été systématiquement privilégiée par des traducteurs essentiellement intéressés par l'affrontement séculaire entre chrétienté et Islam, puis que, dans un second temps, la connotation « politique » (« ordre », « affaire », « pouvoir »), autour de la notion abstraite de pouvoir, s'est substituée à la précédente. Selon les auteurs, il convien-drait d'insister plutôt dans la traduction sur le paradigme de la soumission en

accord avec l'un des sens du mot *islām* : en fait *amr* désignerait la « disposition » ou le « projet » [divins].

Le chapitre 3 étudie le passage du Coran d'où est extraite la notion d'*amr*². Les auteurs font appel aux principaux ouvrages d'exégèse du coran (*tafāsīr*) et aux différentes traductions occidentales (française, espagnole, anglaise) du passage coranique. Le chapitre s'achève sur des exemples contemporains d'utilisation de ces extraits coraniques, exemples dont on ne voit pas trop en quoi ils éclairent la traduction des légendes des monnaies almohades.

Dans le quatrième chapitre, les auteurs suivent l'usage du terme *amr* dans des textes arabes très divers, des origines de l'islam à nos jours. Là encore, on peut se demander s'il était légitime et méthodologiquement correct de faire référence à des expressions populaires, non datées, ou aux textes de réformistes du xx^e siècle, comme Mawdūdī et Sayyid Qutb, dans une achronie problématique. Après avoir montré l'importance de ce terme dans la constitution de la pensée politico-religieuse musulmane, les auteurs reviennent aux textes almohades pour montrer que le terme d'*amr* constitue un point crucial de la légitimation politique de la dynastie. Les Almohades manipulèrent les textes sacrés islamiques qui pouvaient servir leurs intérêts. L'utilisation d'un verset coranique est en soi une forme de manipulation, ou de fonctionnalisation, de l'original religieux. C'est ainsi que le mouvement almohade est souvent désigné dans les sources de l'époque comme *al-amr al-ʿazīz* ou *al-amr al-ʿāli*.

Le chapitre 5 vise à contextualiser les monnaies almohades dans le grand espace sémiotique ou textuel constitué par l'ensemble des monnaies du monde musulman. La présence, sur certains dinars (monnaie d'or) almohades, du terme *amr* dans une expression différente, et celle d'*imām*, pour désigner le calife, renvoient explicitement à la théologie chiite et à son influence sur l'histoire de l'islam médiéval en général, sur la pensée politico-religieuse almohade en particulier. Pour les auteurs, les inscriptions monétaires forment partie d'un ensemble polémique – à travers le temps et l'espace – entre les diverses dynasties musulmanes et participent à la grande concurrence que celles-ci se livrent pour légitimer leur pouvoir respectif. Les auteurs s'arrêtent en particulier sur les monnaies d'Ibn Hūd de Murcie qui, au xiii^e siècle, se détache de l'empire almohade pour se rattacher à la dynastie califale abbasside de Bagdad.

Dans le sixième chapitre, qui est plus proprement consacré à la numismatique, les auteurs s'interrogent sur les implications politiques et religieuses et sur l'évolution des éléments visuels des monnaies. Ils relèvent le changement d'écriture à l'époque almohade, avec le passage de l'écriture « coufique » almoravide à l'écriture cursive *nashī*, et ils énumèrent – en fait de façon non exhaustive – les différentes propositions avancées pour interpréter l'adoption par les Almohades du carré, dans la forme même des monnaies d'argent (*dirham*) et dans le dessin qui se trouve au centre des monnaies d'or, en lieu et place du cercle utilisé auparavant. Cette forme, qui aurait été prédite par les astrologues³, peut être vue comme un carré magique, comme la représentation d'une page du Coran – il convient alors de considérer les ourlets comme les notes marginales des deux carrés centraux – ou bien elle peut avoir une explication symbolique, les auteurs suggérant fort à propos que la répétition à la rime du terme *Allāh* sur la monnaie d'argent renvoie peut-être à la litanie (*dīkr*) des soufis. Comme ils le rappellent, l'importance accordée au message

véhiculé par les monnaies et la place éminente du système signifiant des monnaies dans l'ensemble du système idéologique institué par les Almohades sont révélées par le fait que les *sakkākūn*, chargés de la frappe monétaire, ont une position à part dans la hiérarchie almohade. Les auteurs montrent ensuite l'influence que ces monnaies almohades ont eue sur les autres systèmes monétaires musulmans et chrétiens : *doblas* castillanes du XIII^e siècle, utilisation du pavé central carré dans les monnaies syriennes de la fin du XII^e siècle, dans celles du sultanat de Delhi au XIII^e siècle. Dans ce dernier cas, les auteurs passent un peu vite sur l'intermédiaire constitué par les principautés ayyoubides et l'on peut douter qu'il y ait un lien direct entre le Maghreb almohade et la péninsule Indienne.

Le septième et dernier chapitre présente une synthèse de l'évolution des formes monétaires musulmanes jusqu'aux Almohades, pour déterminer de quels modèles antérieurs, les Almohades se sont inspirés. La conclusion des auteurs serait que les Almohades ont cherché à réaliser le premier modèle de monnaie authentiquement islamique, en rattachant ce modèle directement à leur système complexe d'idées politiques et religieuses.

Il y a lieu cependant de faire quelques critiques. D'abord, la lecture des deux premiers chapitres est fastidieuse en raison de la présentation très répétitive de la traduction des légendes du dirhem almohade par les numismates et historiens du XIX^e siècle à nos jours (Bel, Codera y Zaydín, Vives y Escudero, Prieto Vives, Conde, Hazard, Medina Gómez). Pourquoi avoir alourdi le propos en présentant auteur par auteur ces traductions, même lorsqu'elles étaient semblables, et ne pas les avoir regroupées ? On retrouve la même méthode d'exposition au début du deuxième chapitre qui énumère les définitions du terme *amr* dans les dictionnaires, bilingues ou unilingues. Cela ne paraît guère utile, une note recensant les différentes traductions eût été largement suffisante. Et on serait arrivé à la même conclusion que les auteurs : le sens du mot est ambigu ! Un choix différent aurait raccourci l'ouvrage d'une bonne soixantaine de pages ! Ensuite, si les auteurs insistent à juste titre sur la nécessité de resituer les légendes des monnaies almohades dans l'unité de sens formée, non seulement par l'ensemble des systèmes monétaires dans le monde musulman médiéval, mais aussi par toute la pensée politico-religieuse de cette époque, on comprend nettement moins l'intérêt qu'il y a à utiliser les écrits des penseurs politiques du XX^e siècle pour expliquer le système de pensée almohade. Ce rapport surprenant à la chronologie se retrouve dans quelques rares passages de l'étude, en particulier à propos de l'émission du premier dirhem carré et de la prédiction qui l'aurait annoncée. Les auteurs semblent avoir oublié que la rhétorique et, de manière générale, le système idéologico-politico-religieux très complexe des Almohades se sont mis en place sur plusieurs décennies, comme en témoigne l'« invention » d'un coran attribué à 'Uṭmān sous le règne de 'Abd al-Mu'min (1130-1162) ou plus vraisemblablement de son successeur Abū Yūsuf Ya'qūb (1162-1184). Enfin, il est étrange que l'occupation de l'espace des monnaies par les légendes – celles-ci couvrent l'intégralité des deux faces, le passage au cursif permettant de densifier l'écriture et de mettre à profit l'intégralité des faces des monnaies – n'ait fait l'objet d'aucune remarque, ni d'aucune analyse, alors que l'article pourtant cité de María Antonia Martínez Núñez relève l'importance de ce phénomène dans l'épigraphie almohade⁴.

Malgré ces quelques réserves, *El mensaje de las monedas almohades* constitue un apport considérable pour l'étude du pouvoir et de l'idéologie almohades. Étudiants

et chercheurs y trouveront beaucoup de renseignements à glaner et les spécialistes de l'époque almohade tireront un grand profit de sa lecture.

CNRS

Pascal BURESI

¹ Avers : *Lā ilāha illā Llāh/Al-amr kullu-hu li-Llāh/Lā quwwa illā bi-Llāh.*

Revers : *Allāhu rabbunā/Muḥammad rasūlunā/Al-mahdī imāmunā.*

² Coran, III, 154 (*Āl Imrān*) : « Dis : "C'est à Allāh qu'appartient la décision" ».

³ Comme le rappellent M. Fierro et J.F.P. Hopkins, selon Ibn Ḥaldūn, l'astrologue Mālik b. Wuhayb aurait annoncé à l'émir almoravide 'Alī b. Yūsuf b. Tašfīn (1106-1143) l'arrivée au pouvoir d'un « seigneur du dirhem carré », *Ṣāḥib al-dirham al-murabbāʿ* (Fierro, *La religión* dans *El retroceso de al-Andalus. Almórabides y Almohades. Siglos XI al XIII*, dir. M^a J. Viguera Molins, t. VIII/2 de l'*Historia de España 'Menéndez Pidal'*, Madrid, Espasa Calpe, 1997, p. 447 ; J.F.P. Hopkins, *Medieval Muslim Government in Barbary*, Londres, 1958, p. 99).

⁴ « Epigrafiya y propaganda almohades », *Al-Qanṭara*, 18 (1997), pp. 415-445.

Michel MASSON, *Matériaux pour l'étude des parallélismes sémantiques*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, 328 p.

L'ouvrage commence par des « Remerciements » (p. 7), puis il présente les « Conventions graphiques » (abréviations, transcriptions, ordre de l'alphabet, p. 9-11). Ensuite vient l'introduction (p. 13-34). Pour le reste, l'ouvrage est composé de deux parties principales. La première partie (p. 35-98) est un « Inventaire ». La deuxième partie (p. 99-292) est composée de trois sous-parties (« Retombées immédiates », « Ensembles de parallélismes », « Ouvertures ») qui comprennent elles-mêmes diverses sous-divisions. L'ouvrage se termine par un chapitre de conclusion, intitulé « Bilan et perspectives » (p. 293-296). Ce dernier chapitre est suivi d'une bibliographie (p. 297-302) à laquelle font suite trois index (p. 303-325). L'ensemble est clôturé par une table des matières (p. 327-328).

Le choix que fait l'auteur d'orthographier la langue française « conformément aux récentes recommandations de l'Académie française (*Journal officiel*, 6-12-1990, Annexe 100) » ne pose aucun problème. L'exposé des conventions graphiques (p. 9-11), en revanche, montre un relatif désordre formel et logique nuisant au confort du lecteur. S'agissant des « noms de langues », au nombre de dix-neuf, il aurait mieux valu choisir un principe sémiotique opératoire qui fût uniforme et cohérent pour régir les choix graphiques symbolisant les abréviations. Le choix de l'*arobase* pour abrégier le nom de l'*arabe*, par exemple, ne se justifie pas, car il existe pour ce faire des solutions plus simples qui, tout en ne posant aucun problème technique à l'auteur, ne risqueraient pas, contrairement à ce qui se passe ici, de provoquer une difficulté cognitive chez le lecteur contemporain ; lequel se voit contraint, sans que cela soit nécessaire, à forcer son attention pour donner ponctuellement au symbole @ une autre valeur que celle à laquelle il est accoutumé par l'usage banal des outils informatiques actuels. Et le clin d'oeil qui serait éventuellement fait par l'auteur, volontairement ou involontairement, à l'histoire du symbole d'une part ou à l'origine arabe de la dénomination de ce symbole d'autre part, n'est ni significatif ni productif, parce que non pertinent. Tous les autres noms de langues sont abrégés par des lettres de l'alphabet latin qui sont imprimées tantôt en majuscules, tantôt en minuscules, sans que les unes et les autres ne soient réparties selon un ordre équilibré. À ce défaut, vient s'ajouter le fait qu'une bonne économie dans le choix des lettres qui composent les ensembles symbolisant les noms de langues est absente. Certains de ces symboles en forme d'abréviations, bilitères ou trilitères pour la plupart, et monolitères parfois, se terminent, par exemple, par un point, d'autres non, sans qu'apparaisse une bonne raison pour cela . . . Voici la liste qui a été établie : @ arabe, akk. akkadien, Ar araméen, JAr. Judéo-araméen, amh amharique, daṭ daṭinois, G. guèze, gr. Grec, H. hébreu, jib. jibba:li, kab. kabile, n. syr. néo-syriaque, oug. ougaritique, R. russe, sab. sabéen, skr sanskrit, soq. soqotri, syr. syriaque, tña tigrîña. Peu importe le choix du système, ce qui importerait serait sa cohérence et sa lisibilité. Voici une autre proposition qui n'a pas vocation à s'imposer ni à exclure, et n'a valeur que d'exemple, dans le même ordre que précédemment : A, AK, AR, JAR, AM, D, G, GR, H, J, K, NSY, O, R, S, SK, SO, SY, T. Quelques remarques également au sujet des transcriptions proposées : selon les mêmes modalités qu'auparavant, des incohérences formelles sont à même de gêner le lecteur. Pourquoi transcrire le *sheva mobile* de

l'hébreu et la voyelle de sixième ordre du guèze par le signe qui traditionnellement, venant après un *n* écrit en minuscule ou en majuscule, sert à abrégier le mot *numéro* (un petit zéro placé en exposant), alors qu'il existe un signe largement connu pour cela (ə), et qui peut aussi, avec les machines actuelles, être mis facilement en exposant (°)? Pourquoi avoir choisi pour la consonne interdentale sonore un signe qui évoque un *sheva* surdimensionné (ə) et qui, de plus, ne comporte aucun trait formel commun, à l'intérieur de ce système, avec le signe choisi par ailleurs pour matérialiser la consonne interdentale emphatique? Le choix de la lettre *g* pour transcrire le phonème *ǧīm* de l'arabe, pour des raisons d'évidence, gêne inutilement le lecteur arabisant et obère la possibilité d'étendre l'observation des parallélismes à des variantes attestées hors du domaine de l'arabe standard et classique... La présentation de la bibliographie suscite également quelques remarques. L'orthographe erronée du mot « cukturale », par exemple, (p. 300) relève d'une faute de frappe malheureuse et inopinée, et ce détail formel de moindre importance ne doit pas être confondu dans son principe avec le prochain exemple qui relève d'un choix de l'auteur et qui, lui, va à l'encontre des règles du catalogage bibliothéconomique invitant au respect des données bibliographiques originelles dans certaines parties d'une notice bibliographique, règles habituellement observées aussi bien dans le cercle professionnel des bibliothécaires que chez les auteurs de publications. Dans le titre mentionné au nom de l'auteur C. de Landberg, qui est ici fautivement annoncé sans sa particule alors qu'elle figure effectivement sur la page de titre de l'ouvrage, le mot « daṭinois » est retranscrit « daḥinois ». D'une part, la retranscription ne reproduit pas la longueur vocalique du *i*, matérialisée dans la facture originale du titre par un accent circonflexe sur la voyelle. D'autre part la consonne interdentale sourde de l'arabe, qui est matérialisée dans le dérivé qu'utilise Landberg dans son titre par la lettre *t* accompagnée d'un trait souscrit, est retranscrite par le signe θ qui est celui de la transcription choisie par l'auteur pour le même phonème. Si toutefois l'écriture du *t* avec un trait souscrit n'était pas utilisable par la machine avec laquelle travaillait l'auteur, il aurait dû mettre entre crochets droits l'innovation graphique qu'il apportait par rapport au libellé du titre de Landberg afin de signaler au lecteur qu'il ne trouverait dans aucun fichier bibliographique, manuel ou informatisé, le titre de l'ouvrage sous cette forme et pour lui signifier que la forme retranscrite n'était, par la force des choses, pas fidèle au libellé original. L'option prise ici est d'autant plus incongrue qu'en y regardant de près, on s'aperçoit que l'auteur utilise le *t* muni d'un trait souscrit pour écrire le mot *daṭinois* dans la liste des noms de langues tout en annonçant dès la page suivante qu'il utilisera dans l'ouvrage un système de translittération différent de celui-ci... Le nom de Max van Berchem (p. 302) a également été privé de sa particule dans le titre de Vycichl (1980) concernant la correspondance de Van Berchem avec Louis Massignon. La présentation choisie pour le renvoi (p. 301) de « Roth » vers « Breteau-Roth », qui relie les deux patronymes par un tiret, laisse penser un instant qu'Arlette Roth a utilisé ce nom double comme nom d'usage. Il suffit, pour être clair, de faire un simple renvoi de Roth vers Breteau, ou bien vers Breteau & Roth...

Mais venons au contenu intellectuel de l'ouvrage. Michel Masson déroule son argumentation en plusieurs périodes.

Les parallélismes sémantiques sont un phénomène généralisé dans les langues du monde, qui n'a pas échappé à l'acuité de philologues des périodes anciennes, ni à

celle de linguistes des dernières décennies. Michel Masson expose l'ensemble des travaux qui fournissent des renseignements et des exemples à ce sujet. Il faut le lire attentivement. Il introduit la notion de parallélisme sémantique en fournissant une suite d'exemples qui nous font saisir petit à petit la teneur du concept. Soit une série de mots, appartenant à des langues différentes entre elles, dont chacun présente un binôme de valeurs sémantiques identiques, comme, par exemple, « canot//auge », « renard//homme rusé » ou « bétail//richesse, fortune », on se trouve alors devant des sens associés en parallèle (« rapports homologues entre au moins deux couples de signifiés pour un même signifiant [mot ou élément radical] . . . Ces parallélismes ont surtout de l'intérêt pour la lexicographie historique en ce qu'ils permettent de restituer des rapports métaphoriques ou métonymiques oubliés en synchronie », Larcher¹), qui accompagnent des unités lexicales émanant de systèmes linguistico-culturels différents, apparentés entre eux ou non apparentés. L'existence de ce phénomène est indiscutable. Il est supporté par un objet linguistique dans la présente étude, mais il dépasse de loin la science linguistique car il touche directement au champ des représentations.

L'ouvrage entend montrer que l'observation des parallélismes sémantiques est un élément déterminant pour établir ou conforter des étymologies. Relativement à ce domaine, les propos de Michel Masson concernant Pierre Guiraud, dans la partie bibliographique de son introduction (p. 26), paraissent exagérés : « Il faudra attendre Guiraud (1967)² qui . . . explique clairement en quoi le recours aux parallélismes doterait l'étymologiste de critères objectifs propres à l'affranchir des "vraisemblances" et des "intuitions" qui sont actuellement ses seuls recours ». Certes, Pierre Guiraud a montré des qualités qui lui confèrent une place légitime dans les études de linguistique et de sémantique du français, mais il a su prouver par ailleurs également qu'il ne maîtrisait pas les méthodes académiques requises, dans la recherche étymologique, pour construire une démonstration. Il a énoncé³, par exemple, au sujet des arabismes du français que sont *échec* et *risque*, notamment, des assertions erronées qui ne sont pas fondées méthodologiquement, ni au plan historique, ni au plan linguistique. Ainsi faudrait-il présenter son oeuvre avec tout le respect qui lui revient, mais sans faire de Pierre Guiraud un maître à penser exemplaire en matière d'étymologie car cela ne peut pas être le cas.

L'« Inventaire » comprend soixante-cinq rubriques dont chacune représente un exemple de parallélisme sémantique et dont toutes ont pour élément référent un sème se rapportant à l'idée de « couler ». À chaque référent correspond un terme associé. Les parallélismes sont disposés selon un ordre explicite en début de chapitre par Michel Masson et dont le schéma est présenté, en début de chapitre également, dans un tableau synoptique. La plupart des exemples sont pris dans les langues sémitiques (surtout l'arabe, l'hébreu et l'araméen), mais pas toujours ; les domaines chamitique et indo-européen sont représentés. L'« Inventaire » fournit, à dessein, des matériaux bruts, bien que classés, et le chapitre suivant se chargera de les commenter et de les exploiter.

Un exemple, pris parmi les très nombreux cas fournis par cette étude, permettra de mieux détailler les données qui en constituent à la fois la base et la dynamique. Cet exemple, parmi d'autres, représente les problèmes que pose le livre à la lexicographie historique. Il s'agit (p. 179-182) du consonantisme sémitique SDN, remarquable car on peut en suivre la trace depuis l'akkadien, plus ancienne langue sémitique attestée, se trouvant à l'est du domaine, jusqu'au grec *sindōn* pour

le moins, sinon peut-être jusqu'au français *cedal* (TLF⁴ et Lammens⁵). Émilía Masson⁶, à la suite de ses prédécesseurs, avait clairement présenté la filiation du grec *sindōn* « tissu très fin » avec le groupe des langues sémitiques. La forme grecque est attestée au V^e s. avant J.-C. chez Hérodote. Émilía Masson cite chacune des formes sémitiques pouvant être apparentée au mot grec, en akkadien, hébreu et judéo-araméen. Toutes relèvent du consonantisme SDN. Michel Masson, quant à lui, relie les valeurs sémantiques du consonantisme sémitique SDN avec d'autres valeurs et parallélismes similaires observés au cours de son étude pour des consonantismes différents, comme il se doit ici, sans que ces rapprochements parfaitement légitimes du point de vue de la sémantique inter sémitique ne fournissent jusque-là des éléments qui seraient en rapport avec un problème d'une autre nature : la filiation étymologique du mot grec. Après cela, il écrit que sa démarche est susceptible « d'éclairer le débat relatif à l'origine du grec *sindōn* ». Quels sont donc, alors, les apports de Michel Masson dans ce débat par rapport à l'état de la question qui fut effectué auparavant par Émilía Masson ? Michel Masson ne s'attache pas à la chronologie ordonnée des formes sémitiques qu'il n'évoque pas. Il ne s'attache pas davantage à la philologie et, ainsi, ne fait pas de retour aux textes, sémitiques en l'occurrence, pour préciser les emplois des formes concernées. En ne croisant pas la chronologie des formes et les caractéristiques de leurs emplois en contexte, on a peu de chance de préciser le type de rapport existant entre le grec et le sémitique, autrement qu'en constatant benoîtement « la proximité de forme et de sens entre *sindōn* et les mots sémitiques ». Il est nécessaire, également, pour éclaircir la parenté entre le grec et le sémitique, de lister les plus anciennes occurrences du grec, de les classer chronologiquement et de les examiner en contexte. Ainsi on pourra établir des ponts entre les deux domaines linguistiques. Sachant, par ailleurs et en sus, que le grec est attesté au V^e s. avant J.-C., on entreverra mieux à quel moment, comment, avec laquelle des langues sémitiques, l'emprunt a pu s'effectuer, et selon quelle vraisemblance. L'argument disant que « ce mot appartient à une catégorie lexicale qui fait l'objet de très nombreux emprunts dans toutes les langues » est secondaire. L'akkadien et le grec auraient-ils pu, de façon indépendante, emprunter, chacun de son côté, à une langue d'un autre domaine, s'interroge Michel Masson ? Pourquoi pas ? Mais dans ce cas, il faut poser l'hypothèse qu'en grec l'emprunt ne serait pas direct, eu égard au fossé chronologique apparent entre la forme akkadienne « *saddīnu* » et le grec *sindōn* d'Hérodote. Cependant, aucune spéculation n'est possible à ce sujet à partir de la présentation de Michel Masson car elle est éloignée des réalités documentaires. Plaidant pour l'emprunt au sémitique, Michel Masson écrit : « Comme [. . .] l'aspect formel des mots de consonantisme SDN correspond à la forme canonique des mots sémitiques, il y a de fortes présomptions pour que le mot ne soit pas un emprunt mais appartienne plutôt au fonds sémitique ancien ». Ceci est en effet une vérité statistique, mais qui n'a pas de caractère systématique au-delà du nombre. Et l'on connaît beaucoup d'emprunts qui se sont parfaitement moulés dans la morphologie sémitique et dont l'arabe fournit des illustrations en quantité. Le mot arabe *darb*, par exemple, dont les dérivés dénominatifs de diverses sortes sont variés et multiples, n'a-t-il pas les apparences d'un parangon trilitère/triconsonantique ? Effet d'optique ; il s'agit d'un emprunt. Pour appuyer la thèse du consonantisme de formation sémitique, Michel Masson relie la distribution sémantique de SDN à celle de TLL, consonantisme sûrement sémitique, car elles coïncident l'une avec l'autre. Le parallélisme des

distributions sémantiques existe vraiment, mais il est lui-même encore un argument secondaire, car on pourrait peut-être tout aussi bien trouver un parallélisme de même teneur avec un ou plusieurs mots d'une langue non sémitique . . . Il est un domaine où Michel Masson apporte un supplément concret au passage d'Émilia Masson concernant l'origine du grec *sindōn*, car il cite, contrairement à elle, les formes arabes de même racine et de même valeur que leurs équivalents en akkadien, hébreu et judéo-araméen. Ces formes arabes, appartenant au consonantisme SDN et portant ses valeurs sémantiques, y compris le phénomène des parallélismes, n'ont cependant pas vraiment d'intérêt quant à la solution du problème posé par l'étymologie du grec *sindōn*, au motif qu'au V^e s. avant J.-C. ces formes arabes ne sont pas attestées. Mais c'est là, précisément, qu'à la croisée des chemins empruntés par les parallélismes sémantiques d'une part et par les développements du bilitéralisme d'autre part, Michel Masson fait de l'étymologie sans le savoir. Tout au début de son analyse du consonantisme SDN, Michel Masson avait cité plusieurs formes de la racine arabe appartenant de plein droit aux dérivés de SDN. Ces formes sont dans une certaine mesure apparentées à *sindōn*, sans qu'elles entretiennent avec ce mot, pour autant, aucune relation de filiation, pour les raisons exposées ci-dessus qui font que l'étymon du grec n'est pas l'arabe. Mais mentionner l'arabe *sadana*, et dérivés, conduit Michel Masson à faire entrer en scène son « cousin » *sadala*, dont la synonymie avec le précédent nous ramène aux bases bilitères et à leurs développements et intéresse Michel Masson dans le cadre de la problématique des parallélismes sémantiques. Ce phénomène des bases bilitères formant la partie commune de deux ou plusieurs racines trilitères qui partagent aussi des valeurs sémantiques identiques est assez répandu en sémitique pour que Michel Masson l'utilise à juste titre afin d'ancrer fermement le consonantisme SDN dans la famille des langues sémitiques. Toutefois l'intérêt du rapprochement entre SDN et SDL, en arabe, est ailleurs, et ceci à l'insu de l'initiateur de ce rapprochement. Le grec *sindōn* a donné au latin classique une forme *sindōn*, *ōnis* (Gaffiot⁷), attestée au premier siècle de J.-C. Le latin médiéval, par ailleurs, possède depuis le IX^e s. une forme *celandum/celando*, qui a des dérivés romans dont le français *celand*, par exemple, apparaissant au XII^e s. et encore attesté au XX^e s. (*TLF, op. cit.*). On pressent que le latin médiéval et les formes romanes sont liés à l'Orient (Corriente⁸ et Lammens, *op. cit.*), mais la différence de forme, malgré leur identité de sens, qui oppose le latin classique et le latin médiéval engendre des difficultés pour certifier une étymologie de la forme médiévale. Le rappel que fait Michel Masson du parallèle entre l'arabe *sadana* et *sadala* (Kazimirski⁹) pourrait ouvrir une piste de réflexion pour mieux comprendre l'origine de *celand*, et variantes, et les placer, peut-être, dans le prolongement de *sadala*, comme l'est *sindōn* par rapport à la racine SDN de *sadana*, et ceci selon des modalités de passage similaires. Pour tenter d'y parvenir, il faudra procéder à un examen philologique approfondi, tant du point de vue de l'arabe que du point de vue du domaine latino-roman . . . Tout à la fin du chapitre consacré au consonantisme SDN, Michel Masson envisage la possibilité d'un emprunt du grec *sindōn* à une langue cananéenne en proposant un étymon virtuel reconstitué. Soit. Mais un lecteur, fût-il linguiste, qui ne serait pas un fin connaisseur du domaine sémitique, ne peut pas comprendre la pertinence de cette proposition précise, car elle est présentée sans une démonstration circonstanciée explicite, et hors du temps chronologique. En conséquence, Michel Masson expose, à l'appui de l'origine sémitique du grec *sindōn*, un faisceau d'arguments bien réels

pour la plupart, qui tous ont leur part dans une démonstration détaillée, mais il manque à sa démarche, comme à sa façon de l'exposer, une « colonne vertébrale » capable d'ordonner les connaissances, en les articulant entre elles selon des raisonnements plus fortement étayés, et selon des règles claires dûment éprouvées parmi les étymologistes.

Au chapitre traitant des bases bilitères en sémitique, (sujet qui n'est pas sans lien avec les « parallélismes », p. 239-242), non plus que dans la bibliographie finale, l'auteur français arabisant le plus prolifique ces dernières années sur le sujet, Georges Bohas, n'est pas mentionné, alors qu'à la date de parution du livre de Michel Masson plusieurs études avaient déjà été publiées. Que l'on soit adepte ou contradicteur de sa terminologie, comme de ses visées théoriques, il ne convient pas de faire l'impasse sur les titres qu'il nous a donnés à lire, car on prive ainsi le débat méthodologique d'une part de son contenu. Le phénomène des bases bilitères étant notablement central pour traiter quelques questions de genèse du lexique et de synonymie.

Pour finir, le reproche qui pourrait être fait globalement à cet ouvrage, tout à fait bienvenu et très utile, car foisonnant d'informations, est de n'avoir pas envisagé l'éventualité d'étudier la question des parallélismes sémantiques d'un point de vue strictement historique, lorsque les sources écrites le permettent, afin de tester, vus sous cet angle et de manière plus large, la validité et l'ampleur opératoire des principes de démonstration qui ont été exposés. Mais l'étude des parallélismes sémantiques ne s'arrêtera pas là. Et gageons que l'ouvrage de Michel Masson, comme il le dit et l'espère lui-même, sera un tremplin pour continuer l'exploration du phénomène. Nous espérons aussi la parution dans notre langue de travaux qui observeraient le développement et le fonctionnement des parallélismes sémantiques au-delà des domaines chamito-sémitique et indo-européen.

LACITO (CNRS, UMR 7107)

Françoise QUINSAT

¹ Larcher, Pierre, CR des *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques* (G.L.E.C.S.), tomes XXIX-XXX, 1984-1986, Paris, Geuthner, 1989 [DL]-1991 [année d'impression], 254 p, dans *Arabica*, XLI/2 (1994), p. 289-292. Parmi les articles de ce numéro du *GLECS* commenté par Pierre Larcher, se trouve un article de Michel Masson abordant la question des « parallélismes sémantiques », p. 221-43.

² Guiraud, Pierre, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, 1967, 1^{ère} éd.

³ Guiraud, Pierre, *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, Payot, 1982, 1^{ère} éd.

⁴ *Trésor de la Langue Française (TLF)*, <http://atilf.atilf.fr/df.htm>

⁵ Lammens, Henri, *Remarques sur les mots français dérivés de l'arabe*, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1890, p. 81-82.

⁶ Masson, Émilie, *Recherches sur les plus anciens emprunts sémitiques en grec*, Paris, Klincksieck, 1967, p. 25-26.

⁷ Gaffiot, Félix, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette, 1995.

⁸ Corriente, Federico, *Diccionario de arabismos y voces afines en iberorromance*, Madrid, Gredos, 1999, p. 282.

⁹ Kazimirski, A. de Biberstein, *Dictionnaire arabe-français*, Paris, Maisonneuve, 1860, reprint Beyrouth, Librairie du Liban.